

HORAIRE

Service de garde

Lundi au vendredi: 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30

Camp de jour

Lundi au vendredi: 9h00 à 15h30



du 27 juin au 19 août 2022

POUR NOUS JOINDRE

Carrefour des Sports

ADRESSE

50, rue des Loisirs
Saint-Simon, Qc, J0H 1Y0

Téléphone: 450 798-2276 poste 228 (pas de boîte vocale)
Site internet: www.saint-simon.ca/loisirs-culture



Coordonnatrice en loisirs

Roxanne Carbonneau

Téléphone : 450 798-2276 poste 225
Courriel : loisirs@saint-simon.ca

GUIDE AUX PARENTS 2022



INFORMATION

Camp de jour et service de garde

Le camp de jour débute à **9 h** et se termine à **15 h 30**. Le service de garde est offert tous les matins et tous les soirs de la semaine, soit de **7 h à 9 h** et de **15 h 30 à 17 h**.

*** Un parent arrivant après 17 h sera contraint de payer 1,00 \$ la minute de retard.***

Vous trouverez ci-dessous les procédures pour assurer le bon déroulement des journées au camp de jour. Nous vous demandons de bien en prendre connaissance, d'en parler avec votre enfant et de les respecter lorsque le temps sera venu.

L'arrivée (7 h à 9 h)

Se rendre au poste d'accueil en face du Carrefour des Sports. En ce qui concerne les enfants arrivant seuls au camp, ils doivent venir au Carrefour des sports rencontrer la personne responsable pour savoir où ils doivent se rendre.

Pour terminer, nous demandons que votre enfant arrive avant 9 h puisque l'animateur responsable ne sera plus en poste pour l'accueillir par la suite. Si EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant devait arriver plus tard que 9 h, veuillez contacter la coordonnatrice en loisirs le plus tôt possible via l'application Planitou.

Le départ (15 h 30 à 17 h)

Se rendre au poste d'accueil en face du Carrefour des Sports pour rencontrer la personne responsable. Elle vous demandera le nom de votre enfant ainsi que votre nom. Elle confirmera votre identité avec l'aide de l'application Planitou. Il sera donc important d'ajouter une photo de tous les adultes autorisés à venir chercher vos enfants. Une fois que vous aurez donné une réponse à ces trois questions, votre enfant viendra vous rejoindre ou nous vous dirigerons vers l'endroit où il se trouve pour que vous puissiez aller le récupérer.

En ce qui concerne les enfants quittant seuls le camp, lorsque leur animateur leur permettra, ils pourront quitter comme à l'habitude.

Pour terminer, nous vous demandons de venir chercher votre enfant après 15 h puisque l'animateur responsable ne sera pas en poste pour vous accueillir avant cette heure. Si EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant devait quitter plus tôt que 15 h, veuillez informer la coordonnatrice ou l'animatrice responsable en utilisant l'application Planitou.

N.B. Il s'agit de la même procédure à suivre que votre enfant soit inscrit au service de garde ou non.

Code vestimentaire et effets personnels

- L'habillement doit permettre de participer facilement à toutes les activités physiques proposées par les animateurs.
- Porter des souliers fermés ou sandales sportives.
- Le chandail du camp de jour doit être porté obligatoirement lors des sorties.
- Ne pas amener au camp d'effet personnel de valeur. Le personnel de camp de jour se détache de toute responsabilité advenant la perte ou le bris d'un objet apporté par l'enfant.

Sanctions

Afin d'améliorer le service et la qualité de vie de tous les participants inscrits au camp de jour, l'administration se réserve le droit d'exclure un enfant ne respectant pas le code de vie.

Selon la gravité de la situation, la fréquence du comportement non-souhaité et la coopération des parents, les sanctions suivantes peuvent être appliquées :

1. Premier avertissement : avertissement verbal, aucune sanction.
2. Deuxième avertissement : l'enfant est retiré de l'activité en cours.
3. Troisième avertissement : l'enfant est retiré temporairement des activités et une sanction adaptée à la situation est attribuée. Un suivi sera fait aux parents par un responsable.

En cas de récidive, l'enfant peut se voir expulsé de plusieurs activités, de sorties ou de journées complètes, au jugement de la coordonnatrice.

Si, suite à une suspension externe, l'enfant ne se conforme pas au Code de vie, l'enfant peut se voir renvoyé du camp de jour, du service de garde et des sorties pour le reste de l'été. L'administration s'engage à appliquer les sanctions de manière progressive, mais peut omettre d'appliquer les étapes 1 à 3 si le comportement de l'enfant est jugé dangereux ou grandement inadéquat.

Tout bris volontaire de matériel causé par un enfant sera à la charge du parent.

Un enfant peut se voir refuser l'accès au service de garde, au service de camp de jour ou à une sortie en cas de non-paiement dans les délais exigés. Le parent sera responsable de venir chercher son enfant si cette situation survient.

L'administration du camp de jour vous remercie de faire de notre camp de jour un environnement sain et sécuritaire en prenant connaissance de ce document en appliquant ses fondements.

CODE DE VIE

Le code de vie du camp de jour Saint-Simon a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique à l'enfant dès son arrivée et jusqu'au départ et ce dans chaque lieu ou activité reliées au camp de jour ou au service de garde.

Le parent s'engage à ce que son enfant respecte le code de vie suivant tout au long de l'été :

Général

- Donner sa présence au responsable en place à son arrivée au service de garde, au camp de jour et à tout moment lorsque exigé.
- Être toujours en présence d'un animateur.
- Apporter des repas équilibrés et suffisamment de collations pour la journée.

Respect des autres

- Faire preuve de respect envers toute personne fréquentant le camp de jour (enfant, parent, animateur, coordonnateur, etc.) ou les activités réalisées pendant le camp.
- Ne pas endommager ou détruire le matériel d'autrui. Tout bri jugé volontaire peut être passible d'une sanction allant jusqu'au dédommagement monétaire.
- Utiliser un langage poli et respectueux.
- Aucune forme de violence ne sera tolérée.
- Écouter les consignes des animateurs ou responsables des activités et les appliquer.

Respect de l'environnement

- Ne pas endommager ou détruire le matériel du camp de jour, de la municipalité ou lors des sorties.
- Ramasser en tout temps ses déchets et les jeter aux endroits prévus à cet effet.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

Le dîner (11 h 30 à 13 h)

Parfois, certains enfants vont dîner à la maison. Comme les années précédentes, nous laisserons partir les dîneurs à 11 h 30. Nous demandons qu'ils reviennent au camp de jour entre 12 h 30 et 13 h. Ils doivent se présenter au Carrefour des sports pour avertir l'animatrice responsable qui les dirigera vers leur groupe. Si vous comptez venir chercher votre enfant pour le dîner, vous devez avertir la coordonnatrice ou l'animatrice responsable le matin.

Choses à apporter tous les jours au Camp :

- ◆ Un lunch avec deux collations, avec une glace de type Ice Pack
- ◆ Une bouteille d'eau
- ◆ Crème solaire (bien identifiée)
- ◆ L'enfant doit avoir eu une première application de crème solaire le matin, à la maison.
- ◆ Des vêtements adéquats pour les variations de température
- ◆ Espadrilles si l'enfant vient au camp de jour en sandales
- ◆ Chapeau ou casquette
- ◆ Costume de bain et serviette



Veuillez prendre note que nous ne sommes pas responsables des vêtements tachés, déchirés ou perdus.

Sorties

Nous refuserons toutes les inscriptions remises après la date limite indiquée. De plus, il est important de retourner le coupon-réponse pour la sortie même si votre enfant ne compte pas y participer.



























Les choses à apporter pour les sorties sont toujours inscrites sur la feuille décrivant celle-ci et le **chandail du camp de jour est obligatoire lors des sorties**. Gardez aussi en tête que votre enfant devra transporter son sac à dos toute la journée donc il serait important d'éviter les charges trop lourdes.

Dîners gourmands

Dans le respect des mesures sanitaires en place, les diners gourmands sont de retour cet été! Pour commander, il suffit de remettre le coupon ainsi que le montant d'argent (comptant et juste) à la personne responsable de l'accueil. Tout cela doit être fait le mercredi matin au maximum pour laisser le temps au chef de se préparer. Tous les repas sont servis avec un jus et un dessert! Bon appétit!

À remettre au plus tard le MERCREDI MATIN de la semaine de votre commande

CALENDRIER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
1	27 Première journée au camp	28 	29	30 Activité spéciale Kermesse Plus 	1 Dîner : Croquettes de poulet 
2	4	5 	6	7 Sortie Domaine Rouville 	8 Dîner : Pogo 
3	11	12 	13 Cinéma au camp à partir de 18 h 30 	14 Sortie LASERFORCE 	15 Dîner : Pizza 
4	18	19 	20 	21 Sortie CAMPING PLAGE LA LIBERTÉ 	22 Activité : Apprentis cuistots Dîner : Burger de poulet 
5	25	26 	27	28 Activité spéciale TONUS! INTERVENTIONS EN ACTIVITÉ PHYSIQUE 	29 Dîner: Poutine 
6	1	2 	3 Balade en vélo 	4 Sortie EXPO AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE 	5 Dîner : Croquettes de poulet 
7	8	9 	10 Visite de moisson maskoutaine!! Apprentis cuistots	11 Sortie zoo GRANBY 	12 Dîner : Pizza 
8	15	16 	17	18 Activité spéciale Animagerie 	19 Déjeuner au camp ! Dernière journée au camp